

1 jour rtt contre augmentation salaire

Par **agenor77**, le **30/03/2008** à **13:16**

BJR NOTRE EMPLOYEUR NOUS A RETIRE 1 JOURS RTT CONTRE UNE AUGMENTATION DE SALAIRE AVEC L'ACCORD DES DS SANS DENONCER LE PRECEDENT ACCORD NAO QUELLES SONT NOS DROITS?
AMICALEMENT
GILLES

Par **candix**, le **30/03/2008** à **13:24**

bonjour

merci d'éviter les majuscules et les abréviations c'est illisible

Par **jeeecy**, le **30/03/2008** à **16:37**

Bonjour

il s'agit d'un forum d'entraide entre étudiants en droit principalement

donc si vous souhaitez une réponse, il faut être courtois...

une simple phrase nous remerciant par exemple serait sympathique...

alors vos droits sont de consulter tout d'abord vos délégués syndicaux qui ont signé cet accord pour commencer et de leur demander les conséquences d'un tel acte ;))